



LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DU NOTARIAT

Métiers du notariat



Niveau d'étude
visé
BAC +3



ECTS
60 crédits



Durée
1 an



Structure de
formation
Faculté de Droit
et de Science
politique

Présentation

La formation est conçue et organisée dans le cadre de partenariat étroit avec la profession de notaire, au niveau local avec le Conseil Régional des Notaires de la Cour d'appel de Montpellier et l'Institut des Métiers du Notariat de Montpellier, et au niveau national avec le Conseil supérieur du Notariat et le Centre National de l'Enseignement Professionnel du Notariat.

La nature professionnelle de la licence implique des enseignements théoriques mais aussi une expérience pratique, assurée par des notaires. La mise en place d'un stage et d'un projet tuteuré suppose également une collaboration étroite entre l'université et les institutions représentatives de la profession de notaire.

Plus généralement, ce partenariat permet aux professionnels d'exprimer leurs besoins et leurs attentes, mais aussi d'offrir une vision pratique quant au contenu des enseignements de la formation.

En outre, plus particulièrement sur le plan local, le but de la coopération est de recenser les besoins locaux en fonction du bassin de l'emploi.

Les + de la formation

Candidatures ouvertes sur le site eCandidat.

<https://ecandidat.umontpellier.fr/>

Objectifs

L'objectif de la licence professionnelle « métiers du notariat » est double : une insertion professionnelle immédiate et un tremplin pour la poursuite d'une formation diplômante pouvant aboutir à terme à la présentation de l'examen de contrôle des connaissances techniques permettant d'accéder à la profession de notaire (décr. n° 73-609 du 5 juillet 1973, art. 7).

Savoir-faire et compétences

Compétences visées :

S'agissant du contenu de son activité, ce collaborateur est apte à la rédaction et à l'exécution d'actes ou opérations simples. S'agissant de son autonomie, le collaborateur est apte à l'exécution sur directives générales et sous contrôle régulier.

S'agissant particulièrement de ses aptitudes techniques, le titulaire de la licence professionnelle métiers du notariat de l'Université de Montpellier :

- maîtrise les matières spécialisés nécessaires à l'exercice de la profession de collaborateur de notaire : droit de



l'immobilier, droit fiscal appliqué aux opérations notariales (et notamment aux questions immobilières), droit des contrats, droit des personnes, droit international privé de l'activité notariale, droit des sûretés notariales.

- maîtrise le droit des obligations et la technique contractuelle
- maîtrise le droit immobilier et le droit patrimonial de la famille
- maîtrise la fiscalité personnelle et immobilière et le droit patrimonial de la famille.
- maîtrise le droit immobilier, le droit de l'urbanisme et la technique contractuelle.

Dans l'exercice de son activité, il :

- prépare des actes nécessaires à la liquidation de régimes matrimoniaux, de successions et d'opérations immobilières.
- prépare l'aspect juridique des opérations de promotion et de commercialisation immobilière.
- vérifie les droits et les pouvoirs des propriétaires sur les biens (pour s'assurer qu'ils ont le droit de les louer ou de les vendre).
- apprécie les conséquences civiles et fiscales des opérations financières sur le patrimoine des clients et optimisation de ces conséquences.

Organisation

Contrôle des connaissances

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois la moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignements, y compris le projet tuteuré et le stage, et une moyenne égale et supérieure à 10/20 à l'ensemble constitué entre le projet tuteuré et du stage.

Le projet tuteuré et de stage doivent être chacun l'objet d'un mémoire ou rapport noté.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans laquelle la moyenne de 10/20 a été obtenue sont capitalisables.

Deux sessions d'examens (la première en mai, la seconde en juin) sont organisées pour l'ensemble des unités d'enseignements, à l'exception du projet tuteuré et du stage.

Et après

Insertion professionnelle

La Licence professionnelle « métiers du notariat » vise principalement la fonction de collaborateur des offices de notaire, classée au niveau T1 de la convention collective du notariat, qui définit l'activité du collaborateur de niveau T1 de la manière suivante :

- contenu de l'activité : rédaction ou exécution d'actes ou opérations simples
- autonomie : exécution sur directives générales et sous contrôle régulier.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Anouk Bories

✉ anouk.bories@umontpellier.fr



Établissement(s) partenaire(s)

CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE DES NOTAIRES

<http://www.ecole-notariat.fr/>

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté de Droit et de Science
politique



Programme

Organisation

La licence professionnelle présente 430 heures de cours rassemblées en UE > les enseignements se font en présentiel, aucun cours à distance.

Les enseignements juridiques semestriels sont assurés sous forme de cours magistraux et travaux dirigés faisant l'objet d'un contrôle de connaissances et examens terminaux.

LP Notariat - Semestre 5

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Régimes matrimoniaux	UE				6 crédits
Pratique de la rédaction de contrats de mariage	TD		8h		
Régimes matrimoniaux	CM	36h			
Pratique de la liquidation de régime	TD		12h		
UE Transmission de patrimoine	UE				8 crédits
Pratique de la liquidation successorale	TD		12h		
Pratique de la rédaction de donation et de testament	TD		8h		
Pratique des droits de mutation à titre gratuit et fiscalité	TD		12h		
Successions et libéralités	CM	36h			
UE Droit privé général	UE				8 crédits
Droit des contrats spéciaux	CM	20h			
Droit des biens	CM	18h			
Droit des obligations	CM	30h			
UE Droit de l'immobilier	UE				8 crédits
Pratique de la publicité foncière	TD		10h		
Fiscalité immobilière	TD		8h		
Droit de la copropriété	CM	18h			
Pratique de la vente d'immeuble	TD		15h		
Pratique de l'urbanisme	TD		15h		
Droit de l'urbanisme	CM	12h			
Pratique de la copropriété	TD		15h		

LP Notariat - Semestre 6

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE Ressources pour la pratique professionnelle	UE				6 crédits
Comptabilité	TD		8h		
Déontologie et organisation de la profession	TD		10h		
Informatique notarial	TD		10h		
Rédaction d'actes	TD		15h		



Anglais notarial	ECUE	18h	
UE Droit du crédit et des affaires	UE		8 crédits
Droit du crédit et procédures collectives	CM	18h	
Pratique de la constitution des sûretés	TD	10h	
Droit des sûretés	CM	20h	
Droit commercial général et sociétés	CM	20h	
Pratique des opérations sur le fonds de commerce	TD	8h	
Pratique de la création de sociétés	TD	8h	
UE Projet tuteuré	ECUE		
Choix 1	ECUE		
UE Stage	Stage		8 crédits
Stage/Engagement	ECUE		
UE Stage	Stage		6 crédits
UE Engagement étudiant	ECUE		